



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

Le 25 mai 2021

"TENTATIVE D'ASSASSINAT A LA MAISON CENTRALE "

Ce mardi 25 mai 2021 vers 9 heures 50, a eu lieu une tentative d'assassinat à la Maison Centrale de Saint-Martin de Ré sur une psychologue dans l'exercice de ses fonctions...

Un détenu connu très défavorablement pour son profil dangereux quant à son engouement pour les armes tranchantes et la gente féminine a fini par passer à l'acte !

L'auteur âgé de 62 ans condamné à perpétuité compte à son actif un assassinat et plusieurs tentatives de meurtre avec préméditation... sur des femmes...

Ce drame a été évité de justesse grâce à l'intervention rapide de deux surveillants qui fort heureusement se trouvaient à proximité du lieu des faits. Les agents ont réussi à extirper et maîtriser l'individu qui s'affairait sur le corps de la victime prostrée sur le sol, avant de le conduire au Quartier disciplinaire.

Les agents découvrent que le détenu est porteur d'une arme artisanale (fourchette en forme de pic) et d'un courrier détaillant le scénario morbide et pervers avec lequel il comptait ôter la vie de sa psychologue...

Force est de constater que l'intervention rapide des collègues sur cette dernière a permis de sauver sa vie !

Nous les félicitons pour leur courage exemplaire et leur professionnalisme qui se doivent d'être reconnus officiellement.

Le SPS n'a eu de cesse d'interpeller les hautes instances pour dénoncer la dégradation de la détention et les agressions contre des personnels par des détenus préalablement identifiés comme des "cas".

La Centrale de Saint-Martin a pris l'habitude de collectionner les "cas" devenant l'antichambre des psychiatres et de la psychiatrie ambulatoire. Lorsque l'on gère ce genre d'individu en détention normale, il faut se poser un minimum de questions. Les surveillants ne sont ni médecins, ni infirmiers "psy". La Maison Centrale de Saint-Martin de Ré n'est pas la soupape de "Château Thierry" !

Le Quartier Disciplinaire ou le Quartier d'isolement de Saint Martin de Ré ne sont ni des chambres de passage, ni des succursales psychiatriques !

Le "SPS", condamne fermement cette tentative d'assassinat qui risque malheureusement de se reproduire lorsque l'on est face à ce genre de détenu qui n'a rien à faire en détention ordinaire.

Le SPS souhaite un prompt rétablissement à la psychologue très choquée qui a été transportée à l'hôpital.

Le SPS demande, nonobstant des prises de décisions urgentes, que ce détenu soit transféré sans délai en un lieu enfin adapté à sa pathologie et ses pulsions mortifères !

En espérant que les Directions locales et Régionales prennent les mesures à la hauteur de la gravité des faits, afin non seulement de prévenir, mais d'éviter à nouveau ce genre de situation dramatique et exaspérante...

Le Délégué Régionale SPS